

Le SECO démontre les avantages de la libre circulation pour notre pays

Berne le 26 mai 2011

Communiqué

Le SECO démontre les avantages de la libre circulation pour notre pays

Le PLR s'engage pour la voie bilatérale – par amour de la Suisse

Dans son rapport présenté aujourd'hui, le SECO accrédite les effets bénéfiques de la libre circulation des personnes sur le marché du travail et sur la place économique suisse. La voie bilatérale avec la libre circulation des personnes est une histoire à succès pour notre pays. En effet, la libre circulation des personnes est un moteur de croissance ; elle génère des places de travail et garantit du personnel qualifié essentiel aux entreprises. L'étude confirme également que le développement ne se fait pas au détriment des Suisses. Le taux de chômage étant extrêmement bas, les salariés indigènes ne sont que très rarement lésés. Le PLR défend vigoureusement les Bilatérales et la libre circulation contre toutes les attaques. Le PLR cherche également activement des solutions aux effets négatifs comme l'augmentation du prix des logements ou l'augmentation des passagers dans les transports publics. Le PLR a d'ailleurs été le premier parti en 2009 à présenter un catalogue de mesures visant à résoudre ces problèmes. Aujourd'hui, le PLR s'engage en déposant des propositions concrètes au Parlement – par amour de la Suisse.

Le conseiller national Fulvio Pelli, président du parti, affirme:

„Le rapport du SECO confirme une fois de plus l'importance des Bilatérales et de la libre circulation comme bénéfiques à notre pays. Ne venons pas aujourd'hui essayer de prétendre le contraire. Nous devons et pouvons avoir une emprise sur les effets négatifs. Le PLR a en 2009 présenté un paquet de mesures dans ce contexte. Nous défendons vigoureusement les Bilatérales contre toutes attaques – par amour de la Suisse. “

Contacts:

Conseillers national Fulvio Pelli, président du parti, 079 230 02 03

Noé Blancpain, chef de la communication, 079 748 61 63

Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41